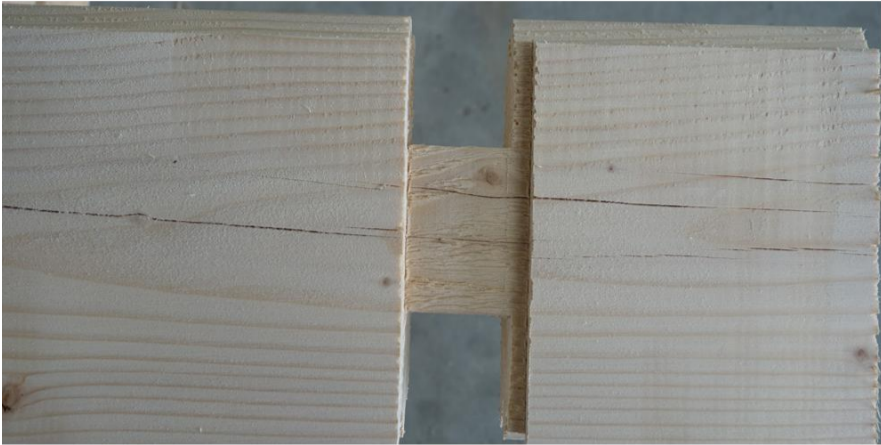


Ses dimensions, aspect, masse, forme et teinte peuvent évoluer.  
Cela ne modifie en rien la fonctionnalité ni la qualité de votre produit.

➤ Particularités du bois ne pouvant donner lieu à une réclamation :

❖ Fentes



Seules les fentes mettant en danger la rigidité structurelle sont considérées comme un défaut.

❖ Pièces vrillées



Seules les pièces dont l'emboîtement est impossible à l'aide d'un serre-joint peuvent faire l'objet d'un SAV.

❖ Noeuds



Seuls les noeuds où la lumière passe à travers et d'un diamètre de plus de 15 mm sont considérés comme un défaut.

❖ Défauts visuels



coloration du bois



traces, salissure



poche de résine



petits défauts d'usinage

Les défauts semblables à ceux présentés ci-contre sont acceptables.  
N'hésitez pas à poncer les éléments ayant des traces ou à supprimer les poches de résine à l'aide d'une spatule.

❖ Aboutage des pièces



L'assemblage des pièces en bois est une technique utilisée pour éliminer les défauts.  
Les pièces obtenues sont largement aussi résistantes.

